

## **Manifestation nationale des victimes de l'amiante Pour un procès pénal des empoisonneurs, contre la suppression du juge d'instruction**

Chaque jour dix à quinze salariés exposés à l'amiante meurent. Des dizaines de milliers de vies sont brisées. Le procès pénal de l'amiante doit avoir lieu. Il faut que tous les enseignements de ce drame soient tirés pour que demain plus un seul salarié ne soit au contact de produits dangereux pour sa santé

En réponse à l'appel de l'Andeva, l'union syndicale Solidaires invite à participer à la manifestation du 10 octobre 2009 à Paris pour un procès pénal des empoisonneurs et contre la suppression des juges d'instruction. 13 ans après, il est plus que temps que l'instruction soit close et que le procès s'ouvre enfin. Aucune nouvelle catastrophe sanitaire comme celle de l'amiante ne doit pouvoir se reproduire. C'est pour cela que nous demandons que justice soit faite.

Les critères de rentabilité, les pressions économiques ne doivent pas prévaloir sur ceux de la santé des salariés. Leur santé est un droit, elle ne se négocie pas.

L'union syndicale Solidaires invite tous les salariés à manifester nombreux le samedi 10 octobre 2009 à 14 heures à Paris.

- Rendez-vous place Narvik au milieu de la Rue de Messine dans le 8ème,
- Avenue de Messine était l'adresse du Comité Permanent Amiante (CPA)
- Rue de la pépinière était l'adresse de l'association française de l'amiante (AFA)
- Boulevard des italiens est l'adresse actuelle du pôle de santé Publique
- Rue de la Paix est une rue menant au Ministère de la Justice (Place Vendôme).

<b>Téléphone : 01 58 39 30 20</b>	<b>contact@solidaires.org</b>	<b>www.solidaires.org</b>
<b>Télécopie : 01 43 67 62 14</b>		